



Ministry of Infrastructure
and Water Management



United Nations
Convention to Combat
Desertification



WORLD
METEOROLOGICAL
ORGANIZATION



ATELIER MONDIAL SUR LES SÉCHERESSES DANS LES BASSINS TRANSFRONTIÈRES

26–27 février 2024

Palais des Nations, Genève, du lundi 26 février 2024 à 10 h 00 au mardi 27 février 2024 à 18 h 00

NOTE D'INFORMATION

I. Contexte

Au cours des neuf dernières années (2015-2023), les températures au niveau mondial n'ont cessé d'augmenter¹, faisant de ces années, et particulièrement de 2023, les plus chaudes jamais enregistrées². D'après le récent [Rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation du GIEC](#), les changements climatiques sont responsables de dommages considérables et de pertes de plus en plus irréversibles dans les écosystèmes d'eau douce. En outre, les fortes précipitations et les sécheresses se sont accentuées. Globalement, environ 3,6 milliards de personnes vivent dans des environnements extrêmement vulnérables aux changements climatiques, et nombre d'entre elles se trouvent dans des bassins transfrontières.

En 2022, les sécheresses et les pénuries d'eau ont provoqué une insécurité alimentaire dans différentes régions et différents bassins transfrontières à travers le monde, et constituent désormais l'un des plus grands défis. À titre d'exemple, selon le rapport de l'OMM [État du climat mondial en 2022](#), les précipitations en Afrique de l'Est ont été inférieures à la moyenne pendant cinq saisons humides consécutives, ce qui représente la plus longue période en 40 ans. Dans l'ensemble de la région, quelque 37 millions de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë sous l'effet de la sécheresse et d'autres chocs. En Europe, la sécheresse a atteint son paroxysme en août, lorsque des cours d'eau comme le Rhin et le Danube sont tombés à des niveaux extrêmement bas.

¹ <https://library.wmo.int/records/item/66214-state-of-the-global-climate-2022>

² <https://wmo.int/media/news/world-had-warmest-october-record>

Dans l'ensemble, les sécheresses peuvent compromettre le développement durable et mettre en péril la réalisation des objectifs de développement durable en matière de réduction de la pauvreté, d'alimentation, de santé, d'eau, d'énergie, de climat et de biodiversité. On s'attend à ce que leur fréquence augmente avec les changements climatiques.

Dans le même temps, les sécheresses ne connaissent pas de frontières, posent des risques transfrontières et requièrent une coopération pour y faire face. Les risques transfrontières sont mentionnés dans plusieurs rapports mondiaux récents et importants. Par exemple, le [6^e rapport d'évaluation du GIEC \(2022\)](#) et la [synthèse du rapport du GIEC \(2023\)](#) reconnaissent les risques transfrontières comme un défi important projeté dans les secteurs de l'alimentation, de l'énergie et de l'eau et qui nécessite une gestion transfrontière éclairée par la question climatique. En outre, le [Rapport de synthèse du dialogue technique sur le premier bilan mondial](#) et le [Rapport annuel 2023 sur l'objectif mondial d'adaptation](#) mentionnent les risques transfrontières.

La coopération dans le domaine des eaux partagées peut permettre de mieux se préparer aux événements climatiques extrêmes et, en particulier, aux sécheresses, grâce, par exemple, à la mise en place de systèmes de partage d'informations ou à l'échange de données entre secteurs, à l'élargissement de la gamme et de la localisation des mesures disponibles, et au partage des coûts et des avantages. Elle peut permettre d'éviter une mauvaise adaptation qui résulterait de mesures unilatérales. Plus largement, la coopération transfrontière peut également contribuer à la résilience climatique, au développement durable, à la sécurité alimentaire et énergétique, à la paix et à l'intégration régionale.

Les organismes de bassin transfrontières jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une approche cohérente des sécheresses entre les pays riverains, notamment grâce à l'intégration de la gestion des sécheresses dans la planification de la gestion des bassins et dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, ou par la mise en œuvre de mesures concrètes liées à la sécheresse. Toutefois, des améliorations sont encore possibles puisque, par exemple, selon le deuxième cycle de rapports sur l'indicateur 6.5.2 des ODD concernant la gestion des ressources en eau transfrontières, datant de 2020³, moins de la moitié des réponses (46 %) mentionnaient les sécheresses comme domaine de coopération dans le cadre d'accords transfrontières.

La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la CEE-ONU, traite des sécheresses dans le cadre de ses domaines d'activité sur l'adaptation aux changements climatiques et sur l'approche intégrée et intersectorielle de la gestion des ressources en eau, en particulier au sein de son Équipe spéciale de l'eau et du climat et du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique. La Convention sur l'eau, aux côtés de ses partenaires, aide les pays des bassins transfrontières et les organismes de bassin à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'adaptation transfrontières qui s'attèlent à la gestion des risques de sécheresse.

³ <https://unece.org/info/publications/pub/359183>

II. Objectifs et thèmes de l'atelier

L'atelier réunira des spécialistes de l'eau, de l'agriculture, du climat et de l'environnement, ainsi que des experts en matière de sécheresse, afin d'examiner conjointement les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la lutte contre les sécheresses dans les bassins transfrontières.

Plus précisément, l'atelier sera l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- la planification de la gestion de la sécheresse dans les bassins transfrontières, l'intégration de la gestion de la sécheresse dans la planification de la gestion des bassins et les actions nationales ;
- le rôle et les activités des organismes de bassins transfrontières ;
- comment prendre en compte la sécheresse et la pénurie d'eau dans les accords de coopération relatifs aux eaux transfrontières ;
- les initiatives et les politiques mondiales et régionales sur la gestion de la sécheresse dans un contexte de changements climatiques ;
- la gestion de la sécheresse dans les aquifères, notamment dans les aquifères fossiles, et les problèmes de salinité ;
- l'alerte précoce, l'échange de données et le suivi des sécheresses dans les bassins transfrontières ;
- L'interaction entre les crues et les sécheresses dans les mêmes bassins partagés, notamment la prévision, l'évaluation, la planification et l'application de mesures ;
- la gestion de l'utilisation des terres et les solutions fondées sur la nature pour améliorer la capture et le stockage de l'eau (de pluie) dans les sols, notamment le reboisement, la restauration des zones humides, l'agriculture sans labour, la prévention du surpâturage et le creusement de digues ;
- les questions liées à la qualité et à la quantité de l'eau dans des conditions de sécheresse, notamment le traitement des eaux usées et les techniques d'irrigation ;
- la répartition de l'eau, notamment le lancement de la version résumée du Manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière ;
- les solutions en matière d'infrastructures vertes et grises en cas de sécheresse ;
- d'autres types de mesures visant à lutter contre la sécheresse et à la prévenir, y compris dans les secteurs liés à l'eau.

III. Partenaires

L'atelier mondial est organisé sous les auspices de la Convention sur l'eau, dont le secrétariat est assuré par la CEE-ONU, sous la direction des Pays-Bas et de la Suisse, en coopération avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), La Banque mondiale, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Réseau international des organismes de bassin (RIOB).

IV. Public cible et organisation

L'atelier mondial sera organisé au Palais des Nations, à Genève, avec interprétation en anglais, français, russe et espagnol.

Il rassemblera des experts de l'eau, de l'agriculture, du climat et de l'environnement ainsi que des experts des organismes de bassins transfrontières dans le but de renforcer la coopération, d'identifier

les liens et les synergies entre leurs activités et de partager les bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques. Le public cible est constitué de représentants des gouvernements, des organisations non gouvernementales et intergouvernementales, des institutions financières internationales, des universités, du secteur privé et d'autres experts.

L'atelier consistera en une combinaison de présentations plénières et de discussions. Il comprendra des moments interactifs, par exemple des discussions régionales et thématiques en petits groupes.

L'atelier sera suivi de la réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat dans le cadre de la Convention sur l'eau, le 28 février 2024, qui examinera toutes les activités liées aux changements climatiques ainsi que les plans pour l'avenir dans le cadre de la Convention.

Pour les questions relatives au contenu de l'atelier, veuillez contacter par e-mail Mme Hanna Plotnykova : hanna.plotnykova@un.org.

Tous les documents relatifs à l'atelier seront disponibles sur la page web de la réunion en temps voulu : <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Water-Convention/events/386479>

V. Informations pratiques

Pour participer à l'atelier, veuillez créer un compte dans indico et vous inscrire à l'événement au moyen du lien suivant **avant le 12 février 2024** : <https://indico.un.org/event/1007048/>

Veuillez trouver quelques instructions sur les liens suivants :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription et pour toute question liée à l'organisation, veuillez contacter le secrétariat par courrier électronique : lien.mai-baby@un.org

Les participants provenant de pays en transition (économique) et de pays en développement et remplissant les conditions requises peuvent demander une aide financière afin de faciliter leur participation à la réunion, à l'aide du formulaire joint au courriel d'invitation. Les demandes d'aide financière devront être soumises au secrétariat de la CEE-ONU (lien.mai-baby@un.org) dans les plus brefs délais et **au plus tard le 15 janvier 2024**. Aucune demande ne sera acceptée passé ce délai. Les fonds disponibles sont limités ; les participants seront informés d'ici le 25 janvier 2024 de l'acceptation ou du refus de leur demande.

La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, le délai nécessaire à l'obtention d'un visa d'entrée peut s'étendre jusqu'à cinq semaines. Les participants devant obtenir un visa sont ainsi priés de soumettre leur inscription dans les plus brefs délais et d'entamer les procédures de demande de visa au moins quatre semaines avant la réunion. Le Secrétariat fournira aux participants une lettre d'invitation qui devra être utilisée pour présenter une demande de visa auprès du bureau consulaire suisse le plus proche. Pour demander des lettres de visa, veuillez contacter le Secrétariat (lien.mai-baby@un.org) dans les plus brefs délais. Vous pouvez également consulter le site Travelcheck du gouvernement suisse afin de vérifier quelles conditions s'appliquent à votre entrée en Suisse : <https://travelcheck.admin.ch/home>.

En se rendant à la réunion, les participants sont priés d'obtenir un badge d'identification à la « Porte de la Paix bis » (en face de la sculpture « Broken Chair » [chaise cassée]). Veuillez prévoir **au moins une heure** à cet effet.

Des informations pratiques sur le Palais des Nations, ainsi que sur le transport et l'hébergement à Genève sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/practical-information-delegates>. Vous trouverez également une carte du Palais des Nations à l'adresse suivante : <https://www.ungeneva.org/en/about/practical-information/map>.

Pour toute demande d'aide concernant l'inscription et d'autres questions d'organisation, veuillez contacter Mme Lien Mai-Baby lien.mai-baby@un.org, téléphone +41 22 9173231.